



# **Projet de plan de gestion des matières résiduelles 2023-2030**

Rapport de consultation publique

MRC du Fjord-du-Saguenay  
14 octobre 2022



## Tables des matières

Avant-propos .....	3
Obligations de la MRC du Fjord-du-Saguenay .....	4
Description de la procédure de consultation publique .....	6
Avis public .....	6
Diffusion du projet PGMR.....	6
Sondage en ligne .....	6
Déroulement de l'assemblée .....	7
Commentaires soulevés par les citoyens via le sondage en ligne .....	7
Analyse des résultats du sondage.....	8
Recommandations.....	9

## Avant-propos

Le 12 avril 2022, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay adoptait son projet de plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Comme prévu par la *Loi sur la qualité de l'environnement* (LQE), à la section VII de son chapitre I (art. 53.13 et suivants), la MRC a élaboré et mis en place une procédure de consultation publique afin de favoriser la participation du public à la prise de décisions relatives au PGMR.

La population et tous les acteurs concernés, intéressés de près ou de loin par ce projet de PGMR, ont notamment été invités à deux séances d'assemblée publique ayant eu lieu le 7 septembre 2022 au bureau de la MRC à Saint-Honoré et au Chalet des Loisirs à Saint-Félix-d'Otis. La population a également été invitée à remplir un sondage en ligne portant sur le projet de PGMR.

Malgré ses nombreuses communications, la MRC n'a reçu aucun participant lors de ses deux séances d'assemblée publique organisée le 7 septembre. Cependant, la MRC a reçu l'avis et l'opinion de quelques citoyens grâce à un sondage en ligne élaboré dans le cadre des consultations, lui permettant de rédiger le présent rapport. Vous trouverez dans ce document une description de la procédure de consultation mise en place, des moyens de diffusion du projet de PGMR, des propos formulés par le public et des modifications qui seront apportées au projet de PGMR pour tenir compte des avis reçus.

## Obligations de la MRC du Fjord-du-Saguenay

Comme énoncé à l'article 53.13 de la LQE, tout projet de PGMR doit être soumis à une procédure de consultation publique.

### **Article 53.13**

*La municipalité régionale doit élaborer une procédure de consultation publique pour tout projet de plan de gestion, laquelle doit comprendre la tenue d'au moins une assemblée publique sur le territoire d'application du plan.*

Les articles 53.14 et 53.15 de la LQE définissent certains éléments de la procédure à mettre en place.

### **Article 53.14**

*Au moins 45 jours avant la tenue de l'assemblée publique, la municipalité régionale rend public sur son site Internet et par tout autre moyen qu'elle juge approprié, un sommaire du projet de plan ainsi qu'un avis indiquant la date, l'heure et le lieu des assemblées, et mentionnant que le projet de plan peut être consulté au bureau de chaque municipalité locale visée par le plan.*

### **Article 53.15**

*Au cours des assemblées publiques, la municipalité régionale s'assure que les explications nécessaires à la compréhension du projet de plan sont fournies; elle entend les personnes, groupes ou organismes qui désirent s'exprimer.*

*À l'issue de ces assemblées, la municipalité régionale dresse un rapport des observations recueillies auprès du public et des modalités de la consultation publique. Ce rapport est rendu accessible au public dès sa transmission au conseil de la municipalité régionale.*

Enfin, l'article 53.16 de la LQE énonce certaines exigences relatives à la transmission du rapport de consultation final.

### **Article 53.16**

*Après la consultation publique, le projet de plan, modifié le cas échéant pour tenir compte des avis reçus, est transmis à la Société québécoise de récupération et de*

*recyclage ainsi qu'à chaque municipalité régionale environnante ou qui est desservie par une installation d'élimination située sur le territoire d'application du plan projeté, accompagné du rapport de la municipalité régionale.*

## **Description de la procédure de consultation publique**

### **Avis public**

Comme énoncés à l'article 53.14 de la LQE, un sommaire du projet de PGMR et un avis relatif à la consultation publique ont été publiés sur le site Internet de la MRC du Fjord-du-Saguenay le 23 juin 2022, soit plus de 45 jours avant la tenue de l'assemblée publique. Une copie de l'avis publié se trouve en annexe.

Conformément à l'article 53.13 de la LQE, deux séances d'assemblée publique ont été fixées pour la consultation publique. La tenue de ces assemblées a eu lieu :

- Le 7 septembre 2022, de 12 h à 13 h au bureau de la MRC, au 3110, boulevard Martel, à Saint-Honoré;
- Le 7 septembre 2022, de 17 h à 18 h au Chalet des loisirs, au 494 Rue Principale, à Saint-Félix.

Les deux séances d'assemblée publique étaient également offertes en visioconférence (à distance). Malgré les efforts de communication de la MRC, aucune personne ne s'est présentée aux deux séances d'assemblée publique. Ce rapport a été rédigé à partir des avis et commentaires reçus via le sondage en ligne complété par les citoyens.

### **Diffusion du projet PGMR**

Tel qu'exigé en vertu de l'article 53.14 de la LQE, le projet de PGMR fut rendu disponible pour consultation au bureau de la MRC du Fjord-du-Saguenay, et au bureau de chaque municipalité locale et également sur le site Internet de la MRC, et ce, durant toute la période de consultation. La population a également été invitée à transmettre leurs commentaires par écrit à la MRC via courriel ou par voie postale.

### **Sondage en ligne**

La MRC a élaboré un sondage en ligne afin de faciliter la transmission des commentaires de la population sur le projet de PGMR. Le sondage en ligne a été disponible du 23 juin jusqu'au 30 septembre 2022. Il a été complété par 19 personnes.

Ce sondage a permis d'en savoir plus sur les connaissances, les habitudes et les opinions de la population en lien avec la gestion des matières résiduelles. Le sondage comptait 37 questions à choix de réponses, relatives à la gestion des matières résiduelles, et un espace pour les commentaires et questions. Une question permettait de colliger les adresses courriel des citoyens qui souhaitaient participer à l'assemblée publique.

Une invitation Teams et un courriel de rappel ont été transmis aux personnes s'étant inscrites pour participer à l'assemblée publique.

## **Déroulement de l'assemblée**

Les deux séances d'assemblée publique ont été ajournées après avoir attendu 15 min. en raison de l'absence de participant. L'ordre du jour qui avait été prévu pour les deux rencontres se trouve en annexe.

## **Commentaires soulevés par les citoyens via le sondage en ligne**

Lors du processus de consultation publique, un sondage en ligne avait été offert à la population afin de récolter leurs avis et opinions sur le projet de PGMR. 19 personnes ont répondu au sondage. Il y a eu au moins 1 personne dans chaque municipalité locale de la MRC qui a répondu au sondage. La Ville de Saint-Honoré est la plus représentée avec 7 participants sur 19.

Les commentaires reçus via ce sondage sont présentés ci-dessous.

### **1. Participez-vous à la collecte des matières organiques (bac brun)?**

11 personnes (58 %) ont répondu favorablement à la question. Les personnes ne participant pas à la collecte ont exprimé qu'ils ont déjà un composteur domestique, et/ou qu'ils trouvent qu'il y a trop de nuisance (odeur, vermine, mouche, etc.).

### **2. Quelle est votre utilisation des écocentres ?**

Toutes les personnes ayant répondu au sondage utilisent les écocentres. Les freins liés à l'utilisation des écocentres sont principalement, l'éloignement des écocentres, le manque de temps (heure d'ouverture non adaptée), ou le manque de moyen (véhicule non adapté).

### **3. Êtes-vous favorable au projet d'optimisation des écocentres?**

Certains citoyens sont mécontents puisque la relocalisation des écocentres entraînera une augmentation des distances à parcourir pour aller porter leurs matières (village voisin). D'autres y voient un intérêt, notamment pour l'optimisation des services.

### **4. Quel est le meilleur moyen, selon vous, pour réduire la quantité de déchets envoyés à l'enfouissement ?**

D'après les réponses des citoyens, il est important de revoir la stratégie de communication de la MRC sur la gestion des matières résiduelles. La MRC doit également mettre l'accent sur la réduction à la source en investissant sur le réemploi des matières, et en développant des alternatives aux produits à usage

unique. Le programme de collecte des matières organiques par bac brun doit être optimisé afin de réduire les quantités de matières organiques enfouies. La population est également d'avis qu'il est primordial d'entamer des actions visant à limiter le gaspillage alimentaire.

Via le sondage en ligne, les citoyens ont été invités à identifier les actions qui selon leur avis, permettraient d'améliorer la situation du territoire. Le classement des mesures phares du projet de PGMR par les citoyens est le suivant :

1. Assurer une cohérence régionale des actions de la MRC avec celles de la Régie du Lac-Saint-Jean et de la Ville de Saguenay - 42 %
2. Optimiser la récupération des produits visés par les programmes de responsabilité élargie des producteurs (REP) - 37 %
3. Les actions suivantes ont eu le même classement (32 %) :
  - a. Mettre à jour le plan de communication de la MRC;
  - b. Améliorer la qualité et la quantité de matières recyclables récupérée par la collecte sélective;
  - c. Encourager les alternatives aux produits à usage unique;
  - d. Limiter le gaspillage alimentaire.

## **5. Avez-vous des commentaires et suggestions quant à la GMR sur le territoire de la MRC?**

D'après les réponses des citoyens, il faudrait revoir la stratégie de communication de la MRC. La sensibilisation doit être accentuée. Il est proposé de faire plus de sensibilisation sur les impacts des matières résiduelles par exemple en utilisant des images-chocs. Les réponses du sondage montrent que la population en général n'est pas assez informée.

### **Analyse des résultats du sondage**

À la lumière de ces avis et opinions, nous pouvons établir que les citoyens s'interrogeaient plus particulièrement sur les points suivants :

- 1-** Sur le projet d'optimisation du réseau d'écocentre de la MRC;
- 2-** Sur la stratégie de communication de la MRC;
- 3-** Sur la collecte des matières organiques.

### **Résumé des mémoires déposés et interventions présentées**

Il n'y a pas eu de mémoire déposée lors du processus de consultation publique.



## Recommandations

À la lumière des propos et avis qui ont été formulés par les citoyens via le sondage en ligne, la MRC du Fjord-du-Saguenay fait les constats suivants :

- La population se questionne sur le projet d'optimisation des écocentres. Le déplacement et la fermeture de certains points de dépôt entraînent un mécontentement pour la population locale. Cependant, la position des écocentres a été analysée afin d'offrir un service le plus complet possible à un plus grand nombre de citoyens. Tous les citoyens de la MRC auront un accès à un écocentre dans un rayon de 15 km.
- La population se préoccupe de la stratégie de communication de la MRC sur la gestion des matières résiduelles. Les messages véhiculés ne font pas assez effet. La MRC doit mettre davantage d'effort pour accentuer la sensibilisation. Ces messages devront également permettre d'optimiser la participation à la collecte des matières organiques. Selon les résultats du sondage, le principal frein est lié à la gestion des nuisances. Ces nuisances peuvent être évitées en adoptant de meilleures pratiques.

## Modifications ou bonifications à apporter au projet de PGMR

Aucune modification ou bonification n'est à apporter au projet de PGMR selon les commentaires reçus lors du processus de consultation publique.

# **Annexes**



**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - SIÈGE SOCIAL**  
3110, boulevard Martel, Saint-Honoré, G0V 1L0  
Tél. : 418 673-1705 | Téléc. : 418 673-7205  
Sans frais : 1 888 673-1705

**MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY - POINT DE SERVICE**  
449, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis, G0V 1M0  
Tél. : 418 544-0113 | Téléc. : 418 544-1081  
Sans frais : 1 888 673-1705

## **CONSULTATION PUBLIQUE RELATIVEMENT AU PROJET DU PLAN DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES (PGMR) DE LA MRC DU FJORD-DU-SAGUENAY 2023-2030**

### **AVIS PUBLIC**

Avis public est par les présentes donné que :

- Lors de la séance ordinaire tenue le 12 avril 2022, le conseil de la MRC du Fjord-du-Saguenay a adopté le projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030. Ce plan rassemble l'essentiel des mesures et actions visant à réduire la quantité de matières résiduelles générées et à favoriser le réemploi, le recyclage et la valorisation, et ce, pour les treize municipalités de la MRC ainsi que les trois territoires non organisés (TNO) soit : Mont-Valin, Lalemant et Lac-Ministuk.
- La firme Argus Environnement inc. a été mandatée par le conseil de la MRC afin d'effectuer une consultation publique relativement à ce projet de PGMR et d'y analyser les commentaires recueillis. Cette consultation publique se tiendra du 23 juin au 6 septembre 2022.
- Le projet de PGMR 2023-2030 ainsi qu'un sommaire détaillé de celui-ci sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :
  - Sur le site Internet de la MRC à l'adresse suivante :
    - <https://www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/pgmr/>;
  - Siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay, situé au 3110, boulevard Martel, Saint-Honoré;
  - Point de service de la MRC du Fjord-du-Saguenay, situé au 449, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis;
  - Édifice municipal de chacune des treize municipalités de la MRC.
- Les citoyens et les représentants d'organisation publique ou privée ayant une adresse sur le territoire de la MRC du Fjord-du-Saguenay sont invités à prendre part à la consultation publique du projet de PGMR. Trois possibilités différentes de participation sont proposées :
  - 1. En répondant au sondage en ligne**  
Le sondage sera disponible du 23 juin au 6 septembre 2022. Le lien pour accéder au sondage en ligne est le suivant : <https://www.mrc-fjord.qc.ca/environnement/pgmr/>.
  - 2. En soumettant des représentations écrites à la MRC**  
Par écrit, d'ici le 6 septembre 2022 ou par courriel à l'adresse suivante [reception@mrc-fjord.qc.ca](mailto:reception@mrc-fjord.qc.ca) ou par la poste au 3110, boulevard Martel, Saint-Honoré (Québec), G0V 1L0.
  - 3. En participant à l'une des deux séances de consultation publique en présentiel et par visioconférence**  
Ces séances auront lieu le 7 septembre 2022 au siège social de la MRC, à Saint-Honoré, entre 12 h et 13 h, et au Chalet des loisirs à Saint-Félix-d'Otis, entre 17 h et 18 h. Ces assemblées publiques ont pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de PGMR et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet. Le lien pour se joindre aux séances est à venir.

DONNÉ À SAINT-HONORÉ, ce 23 juin 2022.

Peggy Lemieux,  
Directrice générale et greffière-trésorière

PL/FG/mg



MRC du Fjord-du-Saguenay

23 juin · 🌐

| Consultation publique - projet du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC du Fjord-du-Saguenay 2023-2030 |

La MRC du Fjord-du-Saguenay a besoin de vous dans le cadre de son projet de Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) 2023-2030.

Cliquez sur le lien suivant pour consulter la documentation: <https://bit.ly/3yc7veG>

Cliquez sur le lien suivant pour répondre au sondage : <https://forms.gle/1Zy2Ughtm1f1Q5ALA>



**Consultation publique relativement au projet du  
Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)  
de la MRC du Fjord-du-Saguenay 2023-2030**





MRC du Fjord-du-Saguenay

10 août · 🌐

| Consultation publique - projet du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC du Fjord-du-Saguenay 2023-2030 |

Petit rappel concernant le projet du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC du Fjord-du-Saguenay 2023-2030.

Vous avez jusqu'au 6 septembre pour soumettre vos représentations écrites à la MRC ainsi que pour répondre au sondage en ligne.

Cliquez sur le lien suivant pour consulter la documentation :

👉 <https://bit.ly/3yc7veG>

Cliquez sur le lien suivant pour répondre au sondage :

👉 <https://forms.gle/1Zy2Ughtm1f1Q5ALA>



**Consultation publique relativement au projet du  
Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR)  
de la MRC du Fjord-du-Saguenay 2023-2030**

jusqu'au 6 septembre



MRC du  
Fjord-du-Saguenay



MRC du Fjord-du-Saguenay

6 septembre · 🌐

| Consultation publique |

La MRC du Fjord-du-Saguenay tient à vous rappeler la tenue d'une Consultation publique relativement au projet du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC du Fjord-du-Saguenay 2023-2030. 📄

À ce sujet, nous vous invitons à deux événements de consultation en présentiel et en visioconférence.

Ces séances auront lieu le 7 septembre 2022 📅

👉 Au siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay (3110, boulevard Martel, Saint-Honoré) de 12 h à 13 h

Voici le lien pour vous connecter lors de cet événement : <https://bit.ly/3cOlyOq>

👉 Au Chalet des loisirs 494 Rue Principale, Saint-Félix-d'Otis, de 17 h à 18 h.

Voici le lien pour vous connecter lors de cet événement : <https://bit.ly/3TP6JwM>

Ces assemblées publiques ont pour objet de fournir l'information nécessaire à la compréhension du projet de PGMR et de permettre aux citoyens, groupes et organismes d'être entendus sur le sujet.

## Consultation publique relativement au projet du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC du Fjord-du-Saguenay 2023-2030

**Mercredi 7 septembre 2022**

**12 h à 13 h**

Siège social de la MRC du Fjord-du-Saguenay,  
3110, boulevard Martel, Saint-Honoré QC G0V 1L0

**17 h à 18 h**

Chalet des loisirs,  
494, rue Principale, Saint-Félix-d'Otis QC G0V 1M0



Statistiques des publications Facebook en lien  
avec la consultation publique du projet de  
PGMR

Date	Nom de la publication	Couverture	Clics sur le lien	Réaction	Commentaires	Partages
2022-06-22	Consultation publique - projet du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC du Fjord-du-Saguenay 2023-2030	1472	25	5	0	5
2022-08-10	Consultation publique - projet du Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR) de la MRC du Fjord-du-Saguenay 2023-2030	248	5	2	0	0
2022-09-06	Consultation publique	243	1	1	0	1

**Total**      **1963**              **31**              **8**              **0**              **6**